



# Bruges

Service Juridique et Commande Publique

PC/ FG/CP

**DECLARATION DE L'AUTORITE  
MUNICIPALE POUR LE DEPOT D'UNE  
DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE  
L' ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE**

Je soussigné, Pierre CHAMOULEAU, Adjoint au Maire de la Commune de BRUGES (33520/ n° INSEE 33075), ATTESTE SUR L'HONNEUR qu'un phénomène naturel relatif aux forts orages et averses de grêles est survenu le **20 juin 2022** sur le territoire communal.

Fait pour servir et valoir que de droit.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

BRUGES, le 27 juin 2022

Le Maire,

Pour le Maire et par délégation,

L'Adjoint au Maire,

  
  
Pierre CHAMOULEAU

